Communiqué de

Le 11 avril 2014

Un intérim dans la continuité à la tête de la Région Poitou-Charentes

---

Pour assumer mes nouvelles fonctions de Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, j'ai confié, en accord avec les élus de la majorité, à Jean-François MACAIRE, l'intérim à la tête de la Région à compter du lundi 21 avril 2014, en appui sur l'équipe de pilotage de direction de la Région qui fonctionne déjà.

L'assemblée du Conseil Régional se réunira le vendredi 16 mai prochain pour élire le nouveau président.

Comme je l'ai dit, je vais porter désormais dans la France entière l'idéal de l'Excellence Environnementale que j'ai développé pendant de très nombreuses années en région Poitou-Charentes.
La nouvelle équipe au sein de laquelle je reste comme conseillère régionale, aura à cœur, je le sais, de mener à bien les grands projets au service des habitants de la région à laquelle je reste profondément attachée et fidèle.

Pour toute information complémentaire, contacts :
- **Maryline Simoné, porte-parole, conseillère régionale**
06 31 24 64 30 ; maryline.simone@gmail.com
- **Valérie Courrech, attachée de presse**
06 15 56 12 84 ; valerie.courrech@gmail.com
- **Ghislaine Desevedavy, attachée de presse**
06 85 42 46 08 ; g.desevedavy@cr-poitou-charentes.fr

Communiqué de

la Région Poitou-Charentes

Le 11 avril 2014

Fonds Européens : Réunion de travail de Ségolène Royal avec les chambres d'agriculture pour leur présenter les projets de gestion des fonds européens.

La Présidente de la Région Poitou Charentes, Ségolène Royal, a rencontré ce vendredi 11 avril, le Président de la chambre régionale d'agriculture et les représentants des 4 chambres départementales pour leur présenter la maquette FEADER 2014 – 2020 .

Cette rencontre intervient dans une **phase de changement important pour le monde agricole lié au transfert de l'autorité de gestion sur le FEADER pour la période 2015 – 2020.**
La Région devient désormais un **partenaire essentiel du monde agricole**, puisque son autorité de gestion porte désormais sur un budget total de 552 M€ (+50% d'augmentation par rapport à la programmation antérieure). En plus, ce sont des programmes qui visent à accompagner le changement du monde agricole, forestier, et rural en général, pour les années à venir.

Ce changement impacte à la fois sur :

- **La Région** qui doit prendre toutes les dispositions pour exercer cette responsabilité dans de bonnes conditions à partir de janvier 2015 ;
- **L'État** qui assurera la gestion transitoire des dossiers pour l'année 2014 afin de ne pas retarder l'installation de jeunes agriculteurs et de projets bénéficiant des aides agri-environnementales ;
- **Les institutions agricoles** qui doivent désormais intégrer la régionalisation du développement rural, synonyme d'orientations différenciées d'une région à une autre, d'une plus grande innovation, et qui va nécessiter avant tout de prendre en compte les orientations de la Région pour envisager un partenariat opérationnel.

Aussi **cette rencontre est le point de départ d'un nouveau cycle de relation entre la Région et les Chambres d'agriculture**. Et chacun peut s'exprimer sur la façon dont il envisage ce partenariat.

Pour la Région, qui va désormais toucher une part importante des agriculteurs, **le partenariat avec les chambres d'agriculture est une option souhaitée qui peut permettre de donner une plus grande ampleur à ses orientations**. Cette option est d'ailleurs conforme aux missions des chambres d'agriculture qui sont des établissement publics qui représentent l'agriculture et de la forêt de toute la région.

La Région est en effet particulièrement **attachée à promouvoir au travers de ces**

programmes les orientations qu'elle impulse depuis plusieurs années :

- le maintien des activités d'élevage : 50% des crédits de la maquette y sont affectés (ICHN, bâtiments d'élevage,...),
- l'amélioration de la qualité de l'eau
- l'installation des jeunes agriculteurs avec une aide aux petites exploitations,
- le développement de l'agriculture biologique, avec l'objectif de doublement des surfaces pendant la programmation,
- la transformation locale des productions agricoles régionales,
- la promotion des circuits courts,
- le développement des unités de méthanisation et des énergies renouvelables dans les exploitations ...

La Région renforcera son soutien aux filières avec un budget total de 552 M€ (+50% d'augmentation par rapport à la programmation antérieure). Ces programmes comportent une grande variété de mesures au bénéfice des agriculteurs, des forestiers, des industries agro-alimentaires, qui sont élaborées en concertation avec les organisations professionnelles, avec un effort particulier sur l'emploi.

A l'issue de cette rencontre, Ségolène Royal a fait part de sa volonté « *de renouveler le partenariat entre la Région et les chambres d'agriculture pour améliorer la performance de l'agriculture de Poitou-Charentes au bénéfice de la qualité des produits, de la qualité de l'environnement et de la qualité de vie de tous* ».

Une Conférence régionale agricole se tiendra le 28 avril prochain pour discuter avec l'ensemble des représentants de filières des orientations FEADER.

Pour toute information complémentaire, contacts :
- **Maryline Simoné, porte-parole, conseillère régionale**
06 31 24 64 30 ; maryline.simone@gmail.com
- **Valérie Courrech, attachée de presse**
06 15 56 12 84 ; valerie.courrech@gmail.com
- **Ghislaine Desevedavy, attachée de presse**
06 85 42 46 08 ; g.desevedavy@cr-poitou-charentes.fr